

ESS

Economie Sociale et Solidaire

Objectifs :

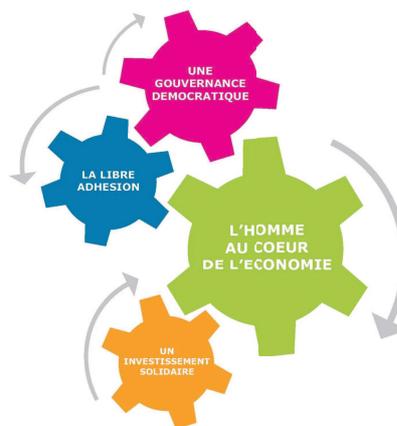
- Diffuser et promouvoir les valeurs de l'ESS
- Soutenir la création d'activités dans le champ de l'ESS
- Accompagner les structures de l'ESS dans leur développement

Le soutien régional spécifique à l'ESS ne date que de 2008 !

La politique régionale de soutien à l'ESS est une politique récente. Prise de conscience tardive mais inévitable en Nord - Pas de Calais car l'ESS fournit 10,8% de l'emploi salarié en région (moyenne nationale : 9,9%).

Notre région se distingue également par ses indicateurs socio-économiques préoccupants (chômage : 13-14% de la population active), l'importance de son secteur associatif (9,2% de l'emploi en région), qui donnent toute sa raison d'être à une économie qui poursuit une utilité sociale, environnementale, culturelle et de solidarité.

Tout cela fait de l'ESS un secteur clé en Nord-Pas de Calais, véritable vecteur de l'action économique.



Dans les faits

L'action régionale en faveur de l'ESS est contenue dans un plan : le **PRDESS**.

Le PRDESS est l'acronyme de Programme Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire. C'est un des programmes qui compose la feuille de route du Conseil régional en matière d'action économique. Patrick Tillie, délégué à l'ESS, a la charge de mettre en œuvre et de faire évoluer ce document stratégique.

Chiffres clés

- Pour la période 2009 – 2013 :
- 9 626 emplois concernés par une aide à la création et/ou au développement
 - levier de financement pour 27,8 millions d'euros (Etat, région, autres collectivités)

Public ciblé

- Porteurs de projets
- Missions d'accompagnement
- Elus du territoire

Exemples de soutien au porteurs de projets :

1. Contrats de Création :

- aide à l'investissement pour une entreprise d'insertion dans le bâtiment (30% pour une dépense de 120 000 euros)
- aide à l'investissement et au fonctionnement (2000 euros/emploi créé + 24000 euros pour la création spécifique d'un poste de cadre) pour une structure coopérative d'accueil à la petite enfance.

2. Contrats d'Appui au Développement de l'ESS (CADESS) :

Mêmes modalités d'aide aux porteurs de projets que pour les contrats de création (beaucoup de structures d'aide à la personne mais aussi des start-up dans les domaines de l'environnement).



Economie Sociale et Solidaire

En 2014, le PRDESS va se renouveler et fixer le cadre stratégique pour la période 2014 – 2020. Pour nourrir la réflexion sur le nouveau PRDESS, une journée séminaire a été organisée dans le « familialisme de Godin » à Guise. Des travaux menés en atelier ont permis de doter le projet de PRDESS d'un dispositif en faveur de l'innovation sociale : des critères d'appréciation de l'utilité sociale pourront être appliqués pour bonifier le soutien apporté aux entreprises.

En plus de ce nouveau dispositif, le PRDESS continuera avec certitude :

- d'accompagner les porteurs de projets ESS (aide directe au fonctionnement et à l'investissement) ;
- d'accompagner les structures qui aident les porteurs de projets (CRESS, APES, URSCOP, RTES, associations de terrain, etc.) ;
- de structurer les stratégies locales de développement de l'ESS sur tout le territoire (élus référents à l'ESS désignés dans la plupart des territoires).

Exemples de soutien pour les structures d'accompagnement et de financement :

- appui au **réseau des Cigales**, qui a permis la création de 4 nouveaux clubs dans le 59 ;
- création d'un **fonds de prêts** de 400 000 euros pour permettre l'accès des salariés au capital de leur entreprise. Le fonds prévoit également de venir consolider des Scop existantes. Au cours des trois prochaines années, le fonds prévoit d'intervenir auprès d'une vingtaine d'entreprises et ainsi de préserver près de 200 emplois.

Calendrier

- Du 15 au 17 septembre 2014 : conférence organisée dans le cadre du « Salon créer » au sujet de la reprise d'entreprises par les salariés.
- Fin d'année 2014 : adoption du nouveau PRDESS pour la période 2014 – 2019.

Résultats attendus

En 2013 :

- 116 structures ont été soutenues financièrement pour 2400 emplois concernés.
- 334 projets en émergence ont été accompagnés pour un prévisionnel de 560 emplois



Perspectives

Pour influencer au mieux une politique, il faut en avoir la vice-présidence !

L'ESS est une politique identitaire pour les écologistes, qui s'adresse aux acteurs de l'associatif et à des secteurs aux finalités sociale et environnementale. Il faut donc négocier dans la mesure du possible une vice-présidence à l'ESS lors

de la prochaine mandature !

Le document stratégique est un bon préalable pour faire évoluer les dispositifs. Mais la « puissance de feu » du dispositif dépendra du budget du prochain vice-président.

Pour en savoir plus...

Patrick Tillie, Conseiller régional délégué à l'ESS
patrick.tillie@nordpasdecals.fr

Gregory Merly, assistant en charge des sujets ESS
gregory.merly@orange.fr / 03 28 82 55 85